

Un pas en avant, deux pas en arrière!

Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Dans l'éditorial précédent (EIP-INFO, n°3, décembre 2009), nous nous félicitons de voir aboutir une des principales revendications de l'EIP sur l'adoption de l'avant-projet de la Déclaration sur la formation et l'éducation aux droits de l'homme (EDH) par les Nations Unies, à l'initiative de la Suisse et du Maroc. Un an après, par petites touches, les énoncés les plus porteurs semblent s'être enlisés dans les négociations ultérieures où les propositions faites par les ONG ont été totalement ignorées. Le projet actuellement en discussion n'est qu'une pâle copie de son devancier.

Ainsi, le caractère « fondamental » du droit à l'éducation aux droits de l'homme supposant une créance de l'individu à l'égard des États et de la société internationale devient une faculté qui lui est reconnue de chercher, par lui-même, et de recevoir des informations sur les droits de l'homme.

Du coup, les obligations pesant sur les États en la matière sont éludées. Ajoutons que le texte, au stade actuel, a évacué – sciemment – la définition qui avait été initialement retenue : l'EDH c'est en même temps, les droits de l'homme par l'éducation et, les droits de l'homme dans l'éducation.

On relèvera enfin deux régressions. C'est le cas d'abord de la mention de l'EDH dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) qui a disparu et ce, alors même que les textes qui l'instituent en font un objectif principal du Conseil des droits de l'homme.

La deuxième est l'exhortation aux comités chargés de veiller à l'application des traités prévue dans le texte initial et qui a également été écartée. Et pourtant nombre d'entre eux, notamment le *Pacte des droits économiques, sociaux et culturels* et la *Convention internationale des droits de l'enfant*, en font explicitement une obligation des États.



Curieuse conception de traités auxquels les États ont volontairement souscrit et que, tout aussi volontairement, ils vident de leur substance dans la mise en œuvre.

Mais, au fait, pourquoi nombre d'États, sur tous les continents, ont-ils si peur de l'éducation aux droits de l'homme ?

Le combat continue.

► Monique Prindezis

L'EIP à la Francophonie

En juin dernier, à Genève, l'EIP-Internationale participait à la Conférence des organisations internationales non gouvernementales et autres organismes de la société civile accrédités dans le but de mieux définir leur partenariat avec la Francophonie institutionnelle, notamment en matière de promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme et ce, dans l'esprit de la Déclaration de Bamako adoptée 10 ans plus tôt.

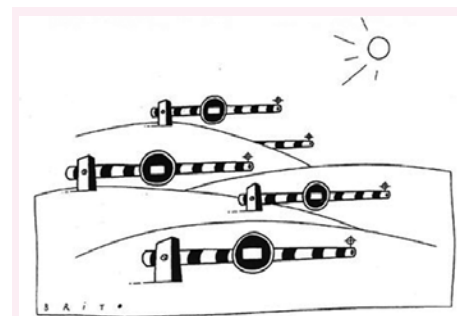
Renseignements :
Monique Prindezis
eip-ge@vtxnet.ch



Non à l'intolérance

Dans plusieurs pays démocratiques, une mouvance populiste s'est installée dans le paysage politique, induite par un nationaliste exacerbé distillant sa détestation des brassages de populations. Certains pays en développement ou en émergence n'échappent pas non plus à ce repli identitaire sur fond de fanatisme ethnique et de sectarisme religieux.

Ces emportements qui dressent les uns contre l'autre font partie d'un quotidien que, souvent, notre indifférence relègue au chapitre des banalités. Il n'y a pas de solution toute faite pour endiguer



ces conduites xénophobes, voire parfois assassines. Sinon, cela se saurait. Mais, pour reprendre une expression dans l'air du temps : « indignons-nous ! ». Et surtout, ne laissons pas nos libertés chèrement conquises devenir les otages des marchands de violence.

J.H.

L'éducation en eaux troubles

Une persistante offensive politico-médiatique des élites qui nous gouvernent est en voie de modifier substantiellement le paysage éducatif mondial.

Une pensée rétrograde plane sur nos institutions, et sonne le rappel à l'ordre. Ainsi, il serait apparemment temps de mettre un terme aux dérives de la pédagogie, de replacer (enfin) l'adulte au centre de l'acte éducatif, de porter secours aux croyances mises à mal par la pensée scientifique et de rêver d'une communion solennelle des éducateurs à l'autel de la discipline et de l'obéissance.

Désormais, il s'avère impossible d'évaluer les forces et les faiblesses des systèmes éducatifs nationaux sans que ceux-ci soient mesurés à l'aune de tests « internationaux ». Il suffirait ainsi de quelques épreuves relevant d'un champ réduit de disciplines scolaires administrées à des élèves âgés de 15 ans uniquement pour disposer sans autre procès de la qualité de la formation acquise. À la clé de ces exercices aventureusement réducteurs figurent ces fameux palmarès des brillants et des cancre passant du coup sous silence les contextes sociaux, culturels et économiques dans lesquels se déroulent les apprentissages.

Le désengagement de l'État sur fond de crises économiques répétées a exacerbé les tensions au sein de l'enseignement supérieur. Au Nord comme au Sud, sous des gouvernements de gauche comme

de droite, les autorités n'ont eu cesse à ce jour d'alourdir le fardeau financier des études. Cette logique comptable passe sous silence le soi-disant engagement des États parties à respecter le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels dont l'alinéa 2c de l'article 13 stipule



Nabii Al Solami

que « L'enseignement supérieur doit être rendu accessible à tous en pleine égalité, en fonction des capacités de chacun, par tous les moyens appropriés et notamment par l'instauration progressive de la gratuité ».

Une certaine « doxa » ultralibérale et obscurantiste en éducation se nourrit d'exhortations en tous points favorables au marché libre, à l'exaltation des dogmatismes et au retour à l'ordre. À vouloir agir ainsi, les pouvoirs ne seront pas surpris de voir de plus en plus la rue protester contre l'arbitraire.

J.H.

«Droits et libertés tout courts»

Ce DVD produit conjointement par l'EIP et Base-court production a déjà été distribué dans toutes les écoles suisses en 2008, à l'occasion du 60e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Un outil à la fois ludique et didactique idéal pour amorcer avec les élèves des discussions sur les droits de l'homme au quotidien.

Pour commander le DVD :
pipo@base-court.ch
ou eip-ge@vtxnet.ch



Les sections

Au Mali, pour une école apaisée et performante

Au cours de l'année 2010, l'EIP-Mali a tenu à rappeler, à l'occasion de conférences, l'importance de l'Accord de Partenariat pour une école apaisée et performante signé conjointement en 1995 par le gouvernement et ses partenaires. Cette entente enjoint le gouvernement à améliorer l'accès à l'éducation, la qualité de la formation des enseignants et la gestion des établissements. Les syndicats d'enseignants, pour leur part, s'engagent à faire respecter les règles d'éthique et de déontologie. De leur côté, les organisations de la société civile soutiendront les autorités dans la mise en œuvre d'une politique d'information, d'éducation et de communication à l'attention du monde scolaire. Par ailleurs, depuis mai 2010, la section malienne de l'EIP participe à la



Association Franco-Mali (La Courneuve) et leurs correspondants de l'école fondamentale Koumi-Diossé (Kati - Mali)

création de regroupements de collégiens et de lycéens pour la paix dans les chefs lieux des 38 préfectures du pays. Les modules de formation des animateurs ont été validés. Les principaux thèmes qui seront développés portent en bonne partie sur le processus électoral à l'échelle du pays. Une partie du financement de ce chantier devrait être assuré par le Fond de consolidation de la paix des Nations Unies.

Rens: Oumar Traoré
Iyoumartra@yahoo.fr

L'EIP-Guinée prête sa voix

Dans ce pays qui a connu pour la première fois de son histoire des élections libres en 2010 s'est tenue une campagne radiophonique sur la connaissance des droits et obliga-

nationales à l'œuvre

tions des citoyens eu égard au processus électoral. Cette initiative fut financée par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et conduite par le ministère de l'Enseignement préuniversitaire. L'EIP-Guinée figurait au nombre des ONG intéressées qui se joignirent à cette initiative relayée par la radio-télévision guinéenne et les radios rurales.

*Rens: Amadou Diallo
amasafdiallo@yahoo.fr*

Au Cameroun, protéger les enfants des violences sexuelles

C'est en novembre dernier 2010, à Yaoundé, que la section camerounaise de l'EIP a tenu un atelier de partage de connaissances sur les violences sexuelles faites aux enfants dans la communauté. Cette rencontre fut organisée conjointement avec les administrations publiques et traditionnelles, ministres de culte, journalistes, officiers de la police judiciaire, les hommes de lois et représentants d'Interpol.



L'EIP-Cameroun est la première à déplorer l'absence de structures d'accueil, d'écoute, d'aide et de protection des victimes, principalement des filles.

*Rens: Gabriel Siakeu
eipcaml@hotmail.com*

L'EIP-Côte d'Ivoire contribue à l'Examen périodique universel (EPU)

C'est dans le cadre de ce dispositif mis en place par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies que cette section nationale de l'Afrique de l'Ouest a préparé un rapport thématique sur le droit à l'éducation. Au nombre des re-

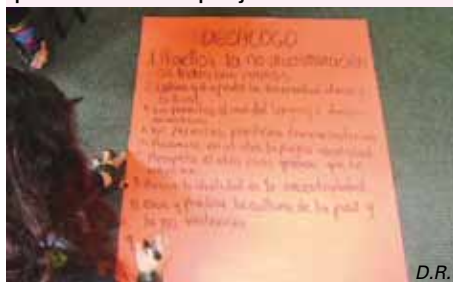
commandations formulées par l'association, notons l'accès universel gratuit à l'enseignement primaire, l'adoption de mesures permettant aux enfants affectés par le conflit interne qui perdure dans le pays de bénéficier de services éducatifs, l'accélération du processus d'intégration des droits de l'homme en tant que matière scolaire, la lutte contre le travail des enfants, le développement des infrastructures scolaires et l'éducation à la paix pour contrer la violence à l'école.

L'EIP-Côte d'Ivoire est membre du Comité national ivoirien du Programme mondial en faveur de l'Éducation aux droits de l'Homme.

*Rens: Marie-Gisèle Soho
margiss@yahoo.fr*

EIP-Colombie : contre la discrimination raciale

La défense et la promotion des droits culturels des minorités ethniques colombiennes figurent au centre des activités de l'association. Au nombre des réalisations qui en découlent, mentionnons des formations offertes au sein du ministère de l'Éducation et de l'Université publique de Bogota, la mise sur pied de micro projets en éducation



informelle à l'attention de groupes ethnoculturels particulièrement vulnérables ainsi que la production de matériels didactiques relatifs aux stratégies de lutte contre la discrimination ethno culturelle et raciale en Amérique latine et dans les Antilles.

*Rens: Leonardo Reales Jiménez
leoreales@hotmail.com*

EIP-Inde : cap sur les contenus d'enseignement

La section indienne de l'EIP poursuit ses actions en matière de pro-

motion de l'éducation aux droits de l'homme, notamment en matière de formation d'enseignants, de fonctionnaires et de membres de la société civile. L'expertise développée par l'association a été prise en compte par l'Agence indienne du curriculum en vue de l'inclusion de l'enseignement des droits de l'homme à l'école.

D'autre part, la stratégie de communication de l'EIP-Inde tend à reposer de plus en plus sur le recours aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Ce choix permet en bonne partie de palier les difficultés de joindre en un temps raisonnable les militants pour la paix œuvrant à l'échelle d'un pays classé 7e au monde pour sa superficie.

*Rens: Nalini KURVEY
eipdep_ngp@sancharnet.in*

L'EIP-Sénégal : contre la violence faite aux enfants

Déjà connue pour sa défense des enfants talibés, la section sénégalaise de l'EIP a présenté récemment lors d'un colloque une communication portant sur la question des châtiments corporels dans les écoles. Réfutant les excuses légales, religieuses et culturelles en faveur des châtiments corporels infligés aux enfants, l'organisation a appelé à des méthodes non violentes de discipline au sein des établissements. Organisée par le Centre Interdisciplinaire des droits culturels de l'Université de Nouakchott, l'Université de Fribourg et l'Organisation Internationale de la Francophonie, cette rencontre invitait à remettre en cause la légitimité de certaines pratiques culturelles dont sont victimes les plus jeunes d'entre tous.

*Rens: Saliou Sarr
salioussarr@hotmail.com*



Geneviève Hénaire nous a quittés



Photo Serge Rochman

Elle est partie tragiquement lors d'un incendie qui nous l'a enlevée à jamais. Son très jeune fils, Noah, devait aussi y laisser la vie. Devant ce drame, les mots paraissent bien futiles. Militante infatigable de la paix et responsable du bulletin de l'EIP durant de nombreuses années, Geneviève était une personne joyeuse, souriante, toujours là pour les autres et qui ne baissait jamais les bras. Une véritable amie. Repose en paix, Geneviève. Désormais séparés par le silence, nous apprenons à vivre la mémoire de toi.

Du nouveau en ligne à l'EIP

Le site Internet de l'Association a été complètement revisité. Cette mise à jour améliore l'ergonomie d'ensemble et facilite d'autant la navigation. Un moteur de recherche intégré aide à trouver rapidement l'article recherché. L'ajout d'un espace interactif permet désormais aux personnes inscrites d'un simple clic de participer à des discussions en temps réel, de s'abonner à la Lettre de l'EIP et de s'informer des événements et des nouveautés. Enfin, une page Facebook vient compléter le dispositif d'information et de communication virtuel de l'EIP. Cette refonte a été rendue possible grâce au soutien financier de la Loterie romande.



Renseignements:
veronique.truchot@portail-eip.org

Adhésion à l'EIP et abonnement à EIP-info

Nom Prénom

Rue Ville

Code postal Pays

Je souhaite devenir membre de l'EIP et recevoir le bulletin EIP-INFO

Membre actif 50 CHF 35€ 30\$

Membre bienfaiteur 200 CHF 135€ 120\$

Organisation, établissement d'enseignement. 250 CHF 170€ 150\$

Signature

Coupon à renvoyer à :

EIP - 5, rue du Simplon - 1207 Genève - Suisse.

Règlement de la somme par chèque, virement, mandat ou Paypal.

Suisse : CCP - 12-14023-2 / UBS C : 210.684.00Q

La lettre de l'EIP

Ce media électronique propose à ses lecteurs des notes de synthèse qui traitent de divers enjeux de l'actualité mondiale en matière d'éducation aux droits de l'Homme et à la paix, du droit à l'éducation, de la violence scolaire, de la marchandisation de l'enseignement et de controverses entourant certains sujets sensibles de l'heure.

Cet organe d'information propose une lecture critique et documentée de tendances sociales, politiques et économiques qui façonnent le présent et l'avenir des politiques éducatives.

Abonnement gratuit : consulter le site de l'EIP : <http://portail-eip.org>

Adhérer à l'EIP

En apportant votre soutien à l'EIP, vous contribuez à la diffusion d'une voix autonome, et partisane de la paix par l'éducation. Mais cette indépendance éditoriale a un prix, nous le savons.

Nos activités sont réduites depuis quelque temps au strict minimum, faute de fonds suffisants pour initier ou soutenir des projets éducatifs, en particulier dans les pays du Sud laissés plus souvent qu'à leur tour à eux-mêmes.

Malgré des temps adverses, nous n'avons cependant pas à rougir de notre bilan grâce à l'opiniâtreté de nos membres et d'un intérêt qui ne se dément pas de la part d'un public solidaire. Soyez-en ici chaleureusement remerciés.

Si vous le pouvez, aidez-nous à continuer en signant ci-contre le formulaire d'adhésion accompagné de votre contribution.

EIP-INFO est le bulletin officiel de l'Association mondiale

pour l'école instrument de paix

Directrice : Monique Prindezis

Rédacteur en chef : Jean Hénaire

Infographe : Véronique Truchot

ISSN : 1662-3142 © EIP 2011

Siège :

5, rue du Simplon,

CH-1207, Genève, Suisse.

Téléphone: 4122 735 24 22

Télécopieur: 4122 736 48 63

Courriel: eip-ge@vtxnet.ch

www.portail-eip.org